

<https://ugtg.org/spip.php?article2809>



A PROPOS DE LA SITUATION DEL'ACTIVITÉ HOTELIÈRE EN GUADELOUPE

- Expressions - Communiqués -



Date de mise en ligne jeudi 20 novembre 2025

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

A PROPOS DE LA SITUATION DEL'ACTIVITÉ HOTELIÈRE EN GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre, le 14 Novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos de la situation de l'activité hôtelière en Guadeloupe

Les salariés de l'Hôtel ZENITUDE SALAKO sont, une fois de plus, dans la tourmente après avoir échappés in extremis aux licenciements de l'ensemble des salariés suite à la liquidation.

Le groupe ZENITUDE a repris l'activité avec l'ensemble des salariés ; mais très vite les loyers ont cessé d'être payés au propriétaire des murs la FONCIERE DES CARAIBES qui a été liquidée depuis le 11 octobre 2024.

O LA LAJAN PASÉ ?

Aujourd'hui, les salariés sont plus qu'inquiets puisque la décision quant à un potentiel repreneur pour les murs de l'établissement hôtelier a été mise en délibéré au 24 Novembre 2025.

Ce n'est pas moins de 120 salariés qui vont se retrouver sur le carreau venant grossir le lot des chômeurs, dans un Péyi Gwadeloup gangrené par le chômage, la précarité, l'insécurité...

Toujou lé menm pwofitan kapitalis ki ka èksplwaté Travayè é lagé yo o bo chimen lè yo ja manjé tout lajan-la !!!

L'Hôtellerie en Guadeloupe c'est aussi le découpage des hôtels, dès que des difficultés économiques se présentent en créant des résidences de tourisme dans un but de spéculation immobilière et certainement ; pas dans le but de relancer l'activité hôtelière...pour preuve le nombre d'hôtels ayant déjà fait les frais en Guadeloupe.

Maintenant c'est l'Hôtel AUBERGE DE LA VIEILLE TOUR, fleuron de l'hôtellerie depuis 1959, qui est menacé par un projet de résidence de tourisme avec la vente de 45 chambres sur les 104 qu'elle possède.

V L'UTHTR-UGTG dit :

- NON au démantèlement des Hôtels de Guadeloupe à des fins de promotion immobilière - NON aux licenciements

V L'UTHTHR-UGTG exige :

- Le maintien de tous les emplois et les acquis sociaux - Des conditions de travail satisfaisantes

Le Secrétaire Général

J.NAEJU